

LE PROPAGATEUR

Vol. III

JUIN 1906

No 6

La Messe. — Service des Postes du Canada en 1804.
Aimery de Querceville, suite.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Le plaisir de *bouquiner*. — " Vie intime de PIE X " La gondole de Saint-Marc et la barque de Saint-Pierre. — Béatification des seize Carmélites de Compiègne, réponse aux mauvaises élections. — Résultat du scrutin en France. — Article de Pierre Venillot. — Assemblée des évêques français. — L'acquiescement des abbés Claude et Lacour. — Notre attachement à la France: ce qu'il doit être. M. l'abbé Camille Roy. — En Russie. — Ouverture de la Douma par le Czar Nicolas. — Article de M. Hanotaux. — Le roi d'Espagne. — Les anarchistes. — Edward VII. — Jubilé d'or de M. Vacher. — Au Mont St-Louis. — Au collège Ste-Marie. — L'uniformité des livres. — Une statistique intéressante du curé d'Embrun. — L'épargne des petits. — Un pèlerinage à Rigaud. — Faisons bien. — Nos Défunts. —

Quand viennent les jours plus chauds et que la marche sur l'asphalte de nos rues brûlantes vous fatigue, je vous aviserais volontiers d'entrer vous reposer, rue Notre-Dame, chez Cadieux & Derome, pour y *bouquiner* quelques instants sous l'œil bienveillant des maîtres du logis. *Bouquiner* ! le joli mot, et que de souvenirs il évoque dans la tête de ceux qui ont fréquenté chez les vendeurs de livres à Rome ou sur les quais de la Seine à Paris !

L'autre jour, j'ai trouvé ainsi sur la table d'un vieil ami—qui m'a défendu de parler de lui ! — (en haut, chez Cadieux & Derome) une " vie intime de Pie X " qui m'a fait passer de délicieux quarts-d'heure.

Il y a plaisir en effet à scruter avec discrétion la vie d'un grand homme. On est tout surpris, par exemple, de constater, dans cette vie de Pie X par C. Albin de Cigala, que l'abbé Sarto fut si longtemps modeste vicaire de Tombolo, puis assez humble curé de Salzano, avant de s'acheminer dans cette voie des honneurs qui devait le mener jusqu'à la chaire de Pierre ! Ce n'est en effet qu'en 1884 que l'ordonné de 1858 fut promu à l'épiscopat, sur le siège de Mantoue ! Mais je ne sais si pour beaucoup de confrères il n'y aura pas un charme tout particulier à pénétrer la vie du vicaire de Tombolo et du curé de Salzano, et, si mieux encore que l'évêque de Mantoue et le patriarche de Venise, le modeste abbé — si bon ! — ne les instruira pas heureusement ? Ce dont je suis sûr c'est que personne ne regrettera l'achat de ce livre sans prétention, de lecture facile et reposante.

Il est plein d'anecdotes attrayantes. J'en cueille une au hasard. Pendant le dernier Conclave et à la veille du dernier scrutin, plusieurs cardinaux, réunis chez le cardinal Sarto, tâchaient à le convaincre qu'il devait se rendre à leurs vues et accepter l'élection qu'on prévoyait certaine. Mais le cher patriarche persistait à se montrer effrayé des responsabilités qui l'attendaient.

"Laissez, Eminence, laissez faire le Saint-Esprit, lui dit le cardinal Satolli, Dieu qui vous a aidé à bien conduire la gondole de saint Marc, vous aidera à bien mener la barque de saint Pierre."

* * *

La barque de saint Pierre! — On sait bien, chez les catholiques, qu'elle ne peut pas périr, mais l'on comprend aussi quelle fermeté et quelle douceur doit avoir la main du pilote, désigné par le Sacré-Collège et choisi par Dieu!

Le Saint Père Pie X compte sur Dieu! Au moment où sur 585 élus, le suffrage universel a donné, en France, au Bloc des gauches 411 députés, contre 174 aux groupes d'opposition, au moment, par conséquent, où la nation française a ratifié le malheureux divorce entre l'Eglise et l'Etat, effectué naguère par le cabinet Combes, le pape, lui, se tournant vers le ciel et s'inspirant d'en haut, a procédé, le 27 mai, à la béatification solennelle des seize Carmélites de Compiègne, martyres sous la Terreur. Quel geste, plus éloquent que celui-là, pouvait, pour les catholiques de France, affirmer à nouveau la confiance du Saint-Père au salut de leur patrie?

* * *

Plusieurs des principaux chefs catholiques, dans ces élections de mai, ont été réélus. Entre autres, MM. Piou et de Mun, et aussi, les abbés Lemire et Gayraud, qu'on avait cru d'abord ne devoir plus briguer les suffrages, comme nous le disions dans notre dernière chronique.

D'ailleurs la très forte majorité des socialistes et des radicaux de la députation est loin de représenter proportionnellement la véritable portée du suffrage universel, lequel, cette fois encore, mérite assez l'appellation qu'on lui donne parfois de "mensonge universel." En effet, en chiffres ronds, 3,700,000 votes ne donnent que 174 députés oppositionnistes, tandis que 4,300,000 votes donnent 411 députés au Bloc.

Quoiqu'il en soit, les libéraux et les catholiques, en fait, sont bien battus:

"Nous avons perdu encore une bataille, écrit M. Pierre Veillot. Reformons-nous; rendons-nous compte des fautes commises, il y en a eu qu'on devra reconnaître. Profitons mieux des leçons du scrutin. Et contre les ennemis de notre foi chrétienne, du droit, de la

liberté, de l'ordre, de la patrie, recommençons.....

“Un peuple qui veut sans défaillir reprendre sa liberté, finit toujours par la reprendre. La faible Espagne, sous le talon même du vainqueur, n'ayant jamais connu le désespoir, a épuisé peu à peu, a vaincu lentement Napoléon. Battus hier, recommençons la lutte aujourd'hui même. Nous ne lâcherons pas prise, et, nous aurons raison du Bloc.”

Qui sait du reste si le Bloc, précisément parce qu'il est trop fort et trop lourd, ne se brisera pas d'abord de lui-même ?

* * *

Une assemblée générale des évêques de France s'est tenue cette semaine à Paris, sous la présidence du Cardinal Richard. Les dépêches annoncent que, à une forte majorité, les prélats auraient recommandé au Saint-Père d'accepter “l'essai loyal” des associations culturelles. Il est bon de se défier un peu de ces nouvelles tendancieuses. Les délibérations de l'honorable assemblée ont dû rester secrètes ; il est mieux d'attendre les actes qui viendront, pour juger de l'état de la question. L'on sait, par exemple, que les évêques, à cette réunion, avaient surtout à répondre, point par point, à un questionnaire venu de Rome.

* * *

Un écho de la période des “inventaires” nous arrive de Nancy, qui console de bien des misères. Deux prêtres, l'abbé Claude et l'abbé Lacour, avaient repoussé des “apaches” qui menaçaient leur domicile. L'abbé Claude avait tué d'un coup de feu le nommé Schoumaker. Il a subi un procès devant le jury de Nancy pour le crime d'assas-inât, et son confrère, l'abbé Lacour, était aussi poursuivi comme complice. Mais l'on a prouvé clairement qu'il y avait eu longue provocation de la part de Schoumaker et de ses pareils, que l'abbé Claude était d'ailleurs en état précis de légitime défense, et malgré l'avocat général, le jury a rendu à l'unanimité un verdict d'acquittement.

Beaucoup de journaux — et des canadiens parmi — avaient annoncé l'accusation qui n'ont rien dit de l'acquittement ? La “Presse associée”, voyez-vous, n'est guère favorable aux curés !

* * *

Aussi bien est-il très avantageux de lire régulièrement quelques bonnes revues catholiques de France. Car nous avons besoin d'être renseignés, et renseignés au juste point, sur les choses de France. C'est un besoin de notre âme, qui, quoiqu'on en dise, est restée et restera française.

Sans doute, nous avons une manière d'être qui nous est spéciale, à nous Canadiens; sans doute, trop souvent il nous vient des recrues françaises sur nos rives qui nous font vite comprendre que beaucoup là-bas n'ont plus les mêmes aspirations que nous — ces "*aspirations*" qu'a chantées Chapman!

"Mais, comme dit l'abbé Camille Roy, la France, il faut l'aimer toujours, il faut nous y attacher toujours, par l'esprit et par le cœur, si nous voulons rester sur ce continent les missionnaires de l'idéal traditionnel. . . .

"C'est ignorer la France, continue le distingué lettré de Québec — précisément dans l'étude qu'il consacre aux "*aspirations*" de Chapman, — que de ne pas vouloir comprendre tout ce qu'il y a encore d'éminemment fécond et sain dans sa littérature, dans ses arts et même dans sa foi religieuse. Et ce serait compromettre le développement de notre formation intellectuelle, pour laquelle nous sommes encore trop peu outillés, que de supprimer les contacts que notre esprit doit prendre avec l'esprit français. Et ce serait volontairement laisser encore se refroidir notre cœur, aujourd'hui si incliné vers l'égoïsme, que de ne vouloir pas le faire reposer souvent sur le cœur même de la vraie France."

* * *

Le 10 mai, l'empereur Nicolas a ouvert solennellement la Douma — la nouvelle chambre russe — et il a parlé ainsi :

"La suprême Providence qui m'a chargé de diriger les destinées de notre patrie m'a conseillé de vous appeler à mon aide pour mener à bien l'œuvre législative. Dans l'espérance d'un brillant avenir pour la Russie je salue en vous les meilleurs d'entre mes sujets. Vous avez une tâche difficile à remplir. J'espère que l'amour de notre pays et votre ardent désir de le servir vous inspirera.

Je protégerai et je rendrai inviolables les institutions que j'ai accordées à mon peuple. J'ai la conviction que vous vous dévouerez aux intérêts du pays et spécialement aux besoins des paysans que j'aime tout particulièrement ainsi qu'à l'instruction publique dont un si grand besoin se fait sentir. J'ai lieu de croire que vous aurez toujours présent à l'esprit que pour l'avancement d'un pays la liberté ne suffit pas, mais qu'il faut en outre l'ordre et la justice. Je désire de tout mon cœur que mes sujets soient heureux. Je désire léguer à mon fils un empire ré-organisé et sur lequel la lumière resplendira enfin.

J'implore Dieu de bénir ma tâche, celle du Conseil de l'Empire et celle de la Douma. Je souhaite que ce jour soit celui de la renaissance russe."

Mais il y a loin parfois de la coupe aux lèvres, et, malgré les belles paroles du Czar, les députés de la Douma sont loin d'être satisfaits. L'autocratie n'a pas abdiqué complètement. Mais elle en viendra là, c'est fatal. Pour tout résumer, je ne sais rien qui éclaire mieux cette question que l'extrait suivant d'un article de M. Gabriel Hanotaux, exactement sur la journée du 10 mai en Russie.

“ Dans le drame qui s'est engagé dès que la salle de la grande Catherine se fût remplie, trois paroles décisives ont été immédiatement proférées : l'empereur, debout et non assis, a dit : “ liberté ; ” le premier député qui ait parlé a dit : “ justice ”; enfin, le président a donné l'ordre aux fonctionnaires en uniformes de sortir.

L'autocratie abdique ; le peuple crie contre l'arbitraire ; la bureaucratie fuit, le dos courbé, en désarroi. Voilà toute la révolution.

Les choses s'engagent comme si elles devaient aboutir rapidement. La résistance est vaincue d'avance. Il faudra des années pour que la réaction se ressaisisse. Les fautes accumulées ont été si lourdes et si évidentes, les violences telles, les conséquences si funestes, la défaite si profonde, le régime si abhorré que la défense est, pour ainsi dire, impossible. Il n'y a d'autre issue pacifique qu'une liquidation générale, une sorte d'amnistie où l'indulgence viendra de la sagesse et n'aura en vue que le bien public et la paix sociale.

Si on biaisait, si l'on avait la moindre velléité de jouer à cache-cache avec la volonté nettement manifestée de la nation dans toutes ses classes, le péril serait immense et imminent ; et la faute serait insigne d'avoir convoqué un “ Parlement ” pour lui refuser la “ parole ”, d'avoir amené le lion pour lui ronger les griffes.”

* * *

Le jeune roi d'Espagne est enfin marié. Et vraiment, il y a eu beaucoup d'éclat dans toutes les cérémonies de ce mariage, même un peu trop. Il convient sans doute de relever le prestige de la majesté royale, mais il ne faudrait pas, de nos jours, trop braver les foules.

Du reste, en plein cortège de marche nuptiale, au retour de l'église, je pense, une bombe a éclaté qui a tué plusieurs hommes, blessé un plus grand nombre et failli tuer le roi et son épouse.

Sale engance que ces an' rehistes, amis du drapeau rouge !

Le *Moralès*, qui avait lancé la bombe, serré de près par des villageois qui l'avaient reconnu, s'est fait justice à lui-même, en se logeant une balle dans la tête.

* * *

Les dépêches d'hier annoncent que l'oncle de la jeune reine d'Espagne, notre roi Edouard VII, a communiqué à son premier ministre qu'il verrait avec joie une alliance entre les différentes “ puissances ” du monde pour lutter contre l'anarchisme ?

La lutte sera difficile, c'est le moins qu'on puisse dire.

En tout cas, nous ne ferons pas mal à Montréal, pour prévenir les coups, d'obliger nos juifs et nos exotiques de la rue Saint-Laurent à cacher leur guénille rouge, une autre année.

* * *

Le 17 mai, on a fêté à Rome et à Montréal, le 50^e de prêtrise du bon M. Vacher, de la compagnie de St-Sulpice, procureur du Collège Canadien.

D'après le récit que nous en fait *Don Alessandro*, dans la *Semaine* de Montréal du 4 juin, la célébration à Rome, dans la chapelle du Collège Canadien a été imposante.

Le Souverain Pontife avait bien voulu accorder à M. Vacher la permission de donner, en ce beau jour de sa vie, la bénédiction papale, et, de plus, le cardinal Merry del Val avait envoyé au nom de Pie X une bénédiction particulière au distingué jubilaire.

À Montréal, les anciens Congréganistes de M. Vacher se sont réunis, au matin du 17, dans la jolie chapelle de Notre-Dame de Lourdes, et, ils ont de loin uni leurs meilleures prières à celles de leur cher directeur d'autrefois.

En communiquant ces faits à mes bienveillants lecteurs, je pense spécialement aux *anciens* du Collège Canadien de Rome qui, depuis 1888, ont connu le bon père Vacher à l'œuvre et gardé, j'en suis sûr, de son affabilité et de ses prévenances un excellent souvenir.

Puisse le Jubilé d'or avoir son écho dans dix ans, au jour des noces de diamant, et plus tard encore, s'il plaît à Dieu!

* * *

Au Mont St-Louis, le 19 mai, à l'occasion de la réception d'honneur qu'on a faite à Mgr Archambeault, évêque de Joliette, venu pour présider, le lendemain, la fête de Saint Jean-Baptiste de la Salle et célébrer la messe pontificale, Sa Grandeur a prononcé un superbe discours sur le rôle de l'Eglise dans l'instruction de l'enfance.

* * *

Comme on le notait, lors de la fête du Père Recteur, au collège Ste-Marie, au milieu de mai, il y a des gens qui parlent d'éducation mais il y en a d'autres qui parlent et qui agissent en même temps. Cela vaut mieux évidemment, et c'est ce que pratique, comme tous ses collègues, Mgr de Joliette.

* * *

Cette question de l'instruction et de l'éducation de l'enfant est de celles toujours qui intéressent le peuple. Toute la discussion qu'on a vue naguère autour de la motion Martineau, dans notre commission scolaire de Montréal, demandant l'uniformité des livres pour les écoles de toute la ville, en a été une nouvelle preuve.

Finalement les commissaires se sont entendus pour continuer l'étude de cet important problème et remettre à plus tard une décision que d'aucuns redoutaient.

La loi, paraît-il, veut l'uniformité des livres dans chaque municipalité pour toutes les écoles "sous le contrôle" de la commission scolaire. Oui, mais à Montréal il n'y a que très peu d'écoles qui soient "sous le contrôle," six ou huit? Et alors? La loi peut-elle intervenir dans les autres écoles? Ne serait-il pas prudent de chercher un terrain d'entente plus propice. Car enfin, voilà des

religieux et des religieuses, par exemple, qui se dévouent depuis des années, aux conditions de sacrifices que tout le monde connaît, à l'instruction des petits, et qui possèdent pour cela des écoles et un personnel qui sont bien à eux, et, on viendrait leur dire : " Prenez tel livre ou bien fermez votre école." Ce serait plus que cavalier, ce serait injuste. Sans compter que si, en effet, tous les religieux fermaient leurs écoles, on ne voit pas bien comment MM. les commissaires les remplaceraient ?

Aussi, M. Martineau a-t-il été sagement avisé quand il a proposé de continuer l'étude de la question.

D'autre part, il sera sage aussi pour ceux que cela concerne, de ne pas multiplier les livres à mettre dans les mains des enfants.

* * *

Car des enfants à instruire il y en aura longtemps, en notre pays et chez ceux de notre race, et la question sera toujours importante de travailler au progrès des œuvres d'instruction et d'éducation.

On parle souvent de la vitalité de notre race et de nos nombreuses familles. C'est là en effet l'une de nos gloires, comme nation.

M. le curé Forget, d'Embrun, a porté à la connaissance du public, l'autre jour, lors de l'inauguration de sa nouvelle église paroissiale, une très intéressante statistique sur ce sujet. Dans cette paroisse modèle d'Embrun vivent entre autres 33 familles canadiennes-françaises qui donnent le joli chiffre, en comptant les seuls enfants et petits-enfants, de 1,586 âmes, soit 48 âmes par famille !

Il y a lieu *par-là* de s'occuper des écoles. C'est incontestable !

* * *

Des citoyens de la Côte-des-Neiges, parmi lesquels M. le curé Perrault, ont eu l'heureuse idée d'organiser pour les enfants une fête de l'épargne. Un jour dit les petits hommes et les fillettes sont venus en char spécial à la Banque d'Epargne mettre leurs argents en sûreté, plus de mille piastres, s'il vous plaît ! Excellente et pratique leçon de choses, dont il convient de féliciter hautement les organisateurs.

* * *

A Rigaud, le 30 mai 1906, devant la statue de Notre-Dame de Lourdes, superbement installée dans la chapelle aérienne, sise sur le haut de la montagne, a eu lieu un grand pèlerinage régional, qui a été un beau succès.

Mgr le Délégué Apostolique devait être là, pour présider à la cérémonie. A la dernière minute, Son Excellence a été retenue par la maladie.

Mais il faisait un temps à ravir, la foule se pressait nombreuse et heureuse pour assister à la messe, qu'a célébrée M. le curé Zéphirin Auclair, de St-Polycarpe, et pour entendre l'éloquente allocution qu'a donnée un Père franciscain de Montréal.

Pour qui connaît l'admirable site de ce sanctuaire de Marie, où il semble vraiment qu'on dit la messe en plein ciel, chaque fois qu'à l'autel ou se tourne vers... l'horizon immense et bleu, il est facile de reconstituer l'imposante scène qu'a été cette démonstration de foi et de piété en l'honneur de Marie.

* * *

Marie, il fait bon la prier toujours ! mais tout spécialement en mai. Ce mois-ci, c'est le mois du Sacré-Cœur, le centre de notre culte comme il est celui de notre foi.

Prions donc, c'est encore ce qui console et fortifie le mieux, au milieu de nos ennuis et de nos faiblesses--Prions pour les vivants ! Prions pour les morts !

En particulier, je recommande l'intention des confrères défunts de ces derniers temps :

MM. Bellemare, le vénéré doyen du Séminaire de Nicolet ; Dus-sault, ancien zouave et ancien curé du diocèse des Trois-Rivières ; LeBrun, ancien curé, aussi du diocèse des Trois-Rivières ; Desnoyers, curé de St-Théodore d'Acton (St-Hyacinthe). Et enfin, le Révérend Père Colin, des Eudistes, mort à Chicoutimi.

L'abbé Elié J. Auclair



La Messe

LA CENE (Suite.)

Jésus, " *ayant levé les yeux au ciel, vers Dieu, le Père tout-puissant, lui rendant grâces bénit* " le pain. " Lorsqu'il multiplia les pains, il regarda le ciel, et c'était une manière de s'y adresser pour l'ouvrage qu'il voulait faire. Et l'Eglise a tellement entendu que cette action était naturelle à Jésus-Christ, qu'elle l'a suppléée dans la bénédiction de la Cène, en disant, dans le canon, que Jésus leva les yeux à Dieu son Père tout-puissant, quoique cela ne soit point marqué dans les écrivains sacrés qui ont récité cette sainte action." Mais pourquoi lever les yeux au ciel et y chercher Dieu qui est partout? Sans doute, Dieu est sur la terre comme au ciel, puisqu'aucune de ses créatures ne peut subsister sans lui, mais il ne fait pas éclater partout sa puissance. Quand l'homme lève les yeux vers la voûte azurée qui lui verse pendant le jour la lumière et la chaleur, et que la nuit parsème d'étoiles, sa pensée va plus loin encore, il entrevoit le ciel où Dieu fait resplendir sa gloire aux regards de ses élus. C'est là surtout que Dieu est présent parce que c'est là " qu'il se montre tel qu'il est."

Les évangélistes ne parlent des actions de grâces de Jésus-Christ qu'en les joignant à quelque grand miracle, à la multiplication de cinq pains et de deux poissons, à une autre multiplication de sept pains et de quelques poissons, et à la résurrection de Lazare. Il rend grâces à son Père de la toute-puissance qu'il lui a donnée et qu'il va exercer avec lui; il lui rend grâces aussi de sa grande bonté pour son Eglise, puisqu'il veut bien qu'il institue et qu'il lui laisse le sacrifice de son corps et de son sang, afin qu'elle puisse lui rendre, jusqu'à la fin des siècles, un culte digne de lui, et qu'elle y trouve les grâces qu'il lui allait mériter de la croix.

" Lorsqu'il est dit du Sauveur qu'il bénit le pain et le calice, il est permis de croire qu'il a fait cela par le signe de la croix et a fourni ce signe à l'Eglise pour sa liturgie." Dans tous les cas, cette bénédiction, quelle qu'en ait été la forme, n'était pas encore la consécration, mais la préparait; c'était un appel suprême que Notre-Seigneur adressait comme homme et comme grand-prêtre, à la toute-puissance qu'il allait exercer, comme Dieu, en union avec le Père et le Saint-Esprit, dans le changement du pain et du vin.

Après avoir béni le pain qu'il tenait entre ses mains, Jésus "le rompit" et en déposa les fragments sur un plat, comme il avait précédemment rompu les pains azymes avant de manger la Pâque. " Cette fraction du pain dans la cène légale symbolisait les souffrances qu'avait autrefois endurées le peuple Juif; elle figurait, dans la cène eucharistique la passion et l'immolation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On sait que ce rite, imité par les apôtres et leurs successeurs, avait fait aux mystères eucharistiques le nom de " fraction du pain " dans la primitive Eglise.

Jésus ne communia pas les Apôtres d'après le mode aujourd'hui usité dans l'Eglise; il leur déposa successivement dans la main, un morceau de pain consacré, usage qui s'est conservé durant les cinq premiers siècles du christianisme. Cela ressort de ces mots: *Et il le donna à ses disciples en disant: " Prenez et mangez-en tous; mais il ne fit cette distribution que lorsqu'il eut achevé la formule sacramentelle: " Car ceci est mon corps."*

Notre-Seigneur dit ces dernières paroles comme les précédentes, du même ton simple et grave, sans hausser la voix, sans accentuer davantage l'expression. Mais quelle autorité et quelle puissance dans ces mots si nets et si précis: *" Ceci est mon corps; "* à l'instant même ces fragments de pain qu'il vient de rompre et qu'il distribue à ses disciples, c'est son corps; rien n'est changé en apparence, tout est changé dans le fond, c'est son corps. Qui peut parler ainsi, sinon Celui qui a tout en sa main? Qui peut se faire croire, sinon Celui pour qui faire et parler c'est la même chose?

" Un profond silence accueillit ces paroles, silence d'étonnement sans doute, mais aussi d'une foi humble et soumise, car tous gardaient la promesse faite au bord du lac: " Le pain que je vous donnerai, ce sera ma chair pour la vie du monde. Ma chair est vraiment viande et mon sang vraiment breuvage." Si Judas répéta secrètement les murmures des Carphanaïtes, il n'en fut pas ainsi des autres disciples; pour eux nul doute; la parole de Jésus n'était ni une figure vide de sens, ni une comparaison obscure; elle leur montrait sous les apparences du pain, la chair de Dieu fait homme." Tout était fait, tout était dit, tout était expliqué par l'affirmation du Maître; ils se turent, ils crurent, ils adorèrent. Ils prirent et mangèrent le corps du Seigneur sous la forme d'un fragment de pain azyme; ils s'unirent à Jésus corps à corps, esprit à esprit, dans les transports de la foi la plus vive et de l'amour le plus ardent. L'un d'eux, pourtant, fit une communion sacrilège qui hâta sa perte; quelques instants après, il sortait de

la table sacrée pour aller à la trahison, au désespoir et à la mort.

“*Le repas était terminé;*” la coupe qu’on buvait avant les derniers chants venait d’être versée, Jésus “*prenant cet excellent calice dans ses mains saintes et vénérables, rendit grâces et le bénit,*” comme il avait fait pour le pain, et le donna à ses disciples en disant: “*Prenez et buvez-en tous.*” D’autres rites, ceux-là même que le prêtre reproduit chaque jour en consacrant le vin, durent être pratiqués par Jésus: il éleva légèrement la coupe et regarda le ciel, comme devait faire le père de famille pendant le festin de la Pâque. Notre-Seigneur continue: “*Car ceci est le calice de mon sang, du nouveau et éternel testament, mystère de foi, qui sera répandu pour vous, et pour beaucoup, pour la rémission des péchés.*” Quelle netteté! quelle précision! quelle force! Cette fois encore à peine ces paroles: “Ceci est le calice de mon sang” étaient-elles prononcées, qu’il n’y avait plus dans le calice, sous l’apparence du vin, que le sang de Jésus-Christ. Les apôtres le crurent avec la même simplicité que le disait Notre-Seigneur. Le calice circula de main en main et tous communierent au sang comme ils avaient communié au corps de leur Maître. Judas, lui aussi, but le sang divin, et consomma son abominable sacrilège. Il n’entendit pas la voix “de ce sang qui parle mieux que celui d’Abel,” qui lui disait de se repentir et qui devait bientôt crier vengeance.

Après avoir entendu la lecture de la loi, le peuple d’Israël répondit tout d’une voix: “Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit.” Moïse, prenant alors le sang des victimes qui avaient été immolées au pied du Sinaï, en aspergea le peuple en disant: “Ceci est le sang de l’alliance que Dieu a faite avec vous,” c’en est le sceau. Le Sauveur fit évidemment allusion à cette parole de Moïse, lorsqu’il offrit à ses apôtres “le sang du nouveau et éternel testament ou de la nouvelle et éternelle alliance.”

Un nouveau peuple de Dieu où toutes les nations pourront entrer, va succéder à l’ancien, une nouvelle loi lui est donnée; d’autres promesses lui sont faites, “les promesses de la vie éternelle,” c’est une alliance nouvelle de Dieu avec son peuple, et qui ne sera jamais brisée. Jésus-Christ, le chef de ce nouveau peuple, scelle l’alliance nouvelle qui l’attache à Dieu, non pas du sang des animaux, mais de son propre sang, “qui va être répandu pour la rémission des péchés.” Mais ce sang de la nouvelle alliance, au lieu d’en asperger le peuple, il le lui donne à boire. “*Buvez-en tous, dit-il, car c’est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, le*

sang répandu en rémission des péchés.” “ Cette différence des deux testaments, dit Bossuet, est pleine de mystère.”

Une des raisons qui étaient données aux anciens pour ne point manger le sang, c'est “ à cause qu'il était donné, dit le Seigneur, afin qu'étant répandu autour de l'autel, il soit en expiation de nos âmes, et en propitiation pour nos péchés; et pour cela j'ai recommandé aux enfants d'Israël et aux étrangers qui demeurent parmi eux de n'en manger point.” On leur défend de manger du sang, *à cause qu'il est répandu pour la rémission des péchés*; et au contraire le Fils de Dieu veut qu'on le boive, *à cause qu'il est répandu pour la rémission des péchés.*

C'est pour la même raison qu'il était écrit: “ Toute victime qu'on immolera pour expier le péché dans le sanctuaire ne sera pas mangée, mais elle sera consumée par le feu; ” et cette observance signifiait que la rémission des péchés ne pouvant pas s'accomplir par les sacrifices de la loi, ceux qui les offraient, demeuraient sous l'interdit et dans une espèce d'excommunication, sans participer à la victime qui était offerte pour le péché. Mais, par une raison contraire, Jésus-Christ ayant expié nos âmes, et ayant parfaitement accompli la rémission des péchés par l'oblation de son corps et l'effusion de son sang, il nous ordonne *de manger ce corps livré pour nous et de boire le sang de la nouvelle alliance versé pour la rémission des péchés*, pour nous montrer qu'elle était faite, et que nous n'avions plus qu'à nous l'appliquer.”

“ Hélas, s'écrie saint Jérôme, ce sang ne purifie pas tous les hommes; il est cependant versé pour tous. Judas était parmi les Apôtres, quand Notre-Seigneur leur disait qu'il allait répandre son sang pour eux; le Sauveur ne l'excluait pas de la grâce de la Rédemption, et au contraire, tant que le traître resta près de lui, il s'attacha à le toucher de componction et à le convertir.” Le sang de Jésus-Christ a coulé “ pour les Apôtres et pour beaucoup d'autres, ” c'est-à-dire pour tous les hommes, mais il y en a, et un grand nombre, sur qui, comme sur Judas, le sang rédempteur est tombé pour la justice et non pour la miséricorde.

Ainsi Dieu mit le comble à son amour et à ses dons: “ Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que celui qui croit en lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle.” Il l'a donné premièrement, quand il l'a fait Fils de l'homme d'une manière admirable, incompréhensible. Il l'a donné en second lieu quand le Fils de l'homme, qui est en même temps le Fils de Dieu, fut élevé à la croix et donné pour nous en sacrifice. Enfin

il nous le donne une troisième fois, quand il nous donne à manger sa chair immolée, comme un gage certain que c'est pour nous que le Fils de Dieu l'a prise et l'a offerte, et qu'elle est tout à fait à nous. Pour que son Fils éternel et immortel pût mourir, il l'a fait homme; pour que nous puissions manger la chair et le sang de son Fils, il revêtit cette chair de la forme du pain, et ce sang de la forme du vin. L'amour de Dieu a fait pour nous l'impossible; ce que la nature ne peut faire, ni la raison comprendre. Il est allé pour nous, si l'on peut ainsi dire, jusqu'au bout de son amour et de sa puissance, la dernière merveille qu'il a plu d'accomplir, en même temps qu'elle suppose les autres, semble les dépasser.

C'est pourquoi Notre-Seigneur l'appelle "le mystère de la foi," c'est-à-dire mystère le plus universel et le plus impénétrable, que l'on ne peut croire sans les croire tous, et qui pousse plus loin que tous, leur objet commun, l'anéantissement de la divinité. Mais, par un effet merveilleux de la divine Providence, le mystère qui impose à la raison le plus grand sacrifice, est en même temps l'aliment de la foi. "C'est le pain de l'intelligence;" l'âme qui s'en nourrit se sent attirée vers la vérité; "elle est enseignée de Dieu, elle entend, pour ainsi dire, la voix de Dieu;" elle croit sans effort, comme le cœur bat, par le seul mouvement de la vie l'âme, elle croit parce qu'elle aime; il lui semble même qu'elle croit, tant sa foi, fille de l'amour, est simple et facile.

Après avoir donné à ses disciples son corps à manger et son sang à boire, Notre-Seigneur leur fit un autre don peut-être encore plus étonnant. Il avait dit après la consécration du pain: "*Faites ceci en mémoire de moi.*" Il ajouta après la consécration du vin: "*Toutes les fois que vous ferez ces choses, faites-les en mémoire de moi.*" Prenez du pain et dites en mon nom: "*Ceci est mon corps,*" et le pain que vous aurez dans les mains, comme celui que j'ai dans les miennes, se changera en ma chair. Prenez une coupe dans laquelle vous aurez versé du vin et dites: "*Ceci est le calice de mon sang.*" et cette coupe ne contiendra plus que mon sang sous la forme du vin. Faites cela vous et vos successeurs:

"*Chaque fois que vous ferez ces choses,*" j'accomplirai moi-même et de la même façon, la merveille que je viens d'opérer. C'est ainsi que vous rappellerez sans cesse que je suis mort pour vous, en reproduisant sous la forme que je vous ai montrée et par la vertu de ma parole, mon corps et mon sang et leur séparation; en mangeant ma chair ainsi immolée et mon sang ainsi répandu, vous imprimerez dans vos cœurs un souvenir plus vif et plus

efficace de mon sacrifice et vous en recueillerez le fruit qui est la vie éternelle. " Vos pères ont mangé la manne et ils sont morts ; celui qui mangera de ce pain vivra éternellement." C'est ainsi que fut créé en même temps que le sacrement de l'autel, le sacerde chrétien destiné à le perpétuer.

En terminant le récit de l'institution de l'Eucharistie, nous devons faire remarquer que Notre-Seigneur l'établit " dans un banquet ordinaire, en conversant à l'ordinaire avec ses disciples, sans marquer de distinction entre ce qui regardait le repas commun, et ce qui regardait ce divin repas où il devait se donner lui-même." " Il semble que le repas eucharistique ne fasse qu'une partie du repas commun que Jésus fit avec les siens." C'est parmi les hommes, une marque de société que de manger et de boire ensemble. On entretient l'amitié par cette douce communication ; on partage ses biens, ses plaisirs, sa vie même avec ses amis ; c'est une manière de leur dire qu'on ne peut vivre sans eux, et que la vie n'est pas une vie sans leur société. Aussi la béatitude céleste nous est-elle représentée comme un banquet où nous partagerons tous éternellement la même joie. Notre-Seigneur en instituant l'Eucharistie dans le dernier repas qu'il fit avec ses disciples a voulu montrer qu'elle est, tout à la fois, un lien de société pour les chrétiens et la promesse du festin éternel " où nous serons enivrés et transportés de la volupté du Seigneur." " C'était aussi dans les festins que les premiers chrétiens célébraient l'Eucharistie, comme saint Paul le fait bien voir dans la première Epître aux Corinthiens. Le festin de l'Eucharistie conserva toujours cette forme primitive, jusqu'à ce que les abus la firent changer ; mais elle n'en a pas moins la force d'un banquet d'union et de société entre les frères et d'espérance pour le repas éternel de Dieu."

Jésus-Christ a donné un grand pouvoir à son Eglise dans la dispensation de ses mystères. Il institua l'Eucharistie, le soir, dans un repas ; les apôtres observèrent cette institution. Néanmoins l'Eglise a non seulement cessé de faire ce que Jésus-Christ avait fait, et les apôtres, suivi ; mais encore elle a pris la liberté d'interdire sévèrement cette pratique.

L'Eucharistie a été séparée de tout repas vulgaire ; c'est le matin, avant de prendre toute autre nourriture qu'il faut maintenant la recevoir. L'Eglise, fidèle interprète des volontés de Notre-Seigneur, sait ce qui appartient essentiellement à son institution ; elle a dispensé, selon le temps et les conjonctures, mais toujours sûrement, les sacrements dont elle a la garde.

Non seulement l'Eglise a séparé l'Eucharistie des circonstances qui l'accompagnaient à l'origine, mais elle l'a entourée de prières et de cérémonies que Notre-Seigneur n'y avait pas jointes. Tout ce qu'elle a ajouté doit être observé, comme ce qu'elle a retranché doit être omis; mais, soit qu'elle ajoute, soit qu'elle retranche, elle ne touche pas à la substance de l'institution divine. Le prêtre *fait* toujours ce qu'a *fait* Notre-Seigneur en prenant du pain et du vin et en disant au nom de Jésus-Christ: "*Ceci est mon corps, ceci est le calice de mon sang,*" il accomplit le même rite et avec la même efficacité. Là, est l'essence de l'Eucharistie. Les vues de Dieu sont simples; il lui suffit d'un mot pour faire ce qu'il veut pensées de Dieu; c'est pour cela que l'Eglise, par condescendance pensées de Dieu; c'est pour cela que l'Eglise, par condesiendance pour la faiblesse humaine, a encadré le rite eucharistique de prières et de cérémonies.

L'ABBÉ BRETON.

Service des Postes en Canada

En 1804

Extrait de l'Almanach de Québec, pour l'année 1804, publié chez J. Neilson, Imprimeur-Libraire, rue de la Montagne, No 3. Offert à M. L. J. A. Derome, par l'abbé J. D. Arthur Guay, vicaire à St-Denis, Montréal.

BUREAU GENERAL DES POSTES

(L'arrivée et le départ des Malles).

Au commencement de chaque mois, il part un Paquebot de Falmouth pour l'Amérique Septentrionale, avec une malle à bord pour Québec. Dans les mois de l'été, le Paquebot arrête à Halifax, dans son chemin pour New York, et y délivre la malle pour le Canada. Les lettres sont envoyées d'Halifax par la Poste

pour Québec. Dans les mois de novembre, décembre, janvier et février, les Paquebots passent Halifax, et délivrent les malles pour le Canada à l'Agent des Paquebots Britanniques à New-York, qui les envoie à Montréal à travers les Etats-Unis par le chemin de poste le plus court.

Une malle pour l'Angleterre part de Québec une fois tous les quinze jours dans l'été, et une fois par mois dans l'hiver, pour être mise à bord du premier Paquebot pour Falmouth.

Une malle pour Burlington, dans les Etats-Unis, est fermée à Québec tous les jeudis, et à Montréal tous les samedis, par laquelle on peut envoyer des lettres pour l'Europe, adressées à New-York, en payant le port canadien au bureau où la lettre est mise. Il s'offre des occasions pour l'Angleterre toutes les semaines à New-York. La poste pour Montréal part de Québec tous les lundis et jeudis à 4 heures de l'après-midi, et la poste part de Montréal pour Québec les mêmes jours et à la même heure. La poste arrive à ces places les mercredis et samedis au matin.

Il a été ouvert une communication par poste entre cette Province et le Haut-Canada, qui aura lieu une fois par mois, et continuera tout l'hiver.

DIFFERENTES ROUTES DES POSTES ET LEURS DISTANCES.

Route de Québec à Halifax. Total : 797 Milles.

De la Pointe Lévis au Portage à la Rivière des Caps.....	121 50	Milles.
Au Lac Timiskouata.....	36 00	"
Aux Etablissements de Madawaska.....	45 00	"
Aux Grandes Chûtes de la Rivière St-Jean.....	45 00	"
A Frederickton.....	180 00	"
A St-Jean N. B.....	90 00	"
A Halifax.....	189 50	"

Route de Québec à Montréal.

Le prix de la Poste est réglé par une loi spéciale : et Chaque Maître de Poste est obligé sous peine d'amende de tenir affichée la Table du Tarif, pour que les voyageurs puissent la consulter.

	Lieues.	Arpens.
Du Bureau de La Porte St-Jean à Québec au Cap Rouge	2 75	1 50
De L'ainé fils, et Doré fils, M. de P. conjoints au Bureau Gingras (St-Augustin).....	2 50	5 50
De St-Augustin à Grenier (Pointe aux Trembles).....	0 75	17 50
De P. aux Trembles(Est) à Grenon(Ouest de la Paroisse).	1 50	11 50
De Grenon(Ouest de la Pointe aux Trembles à la Rivière Jacques-Cartier (ici le voyageur traverse la rivière en bac et monte la colline au Bureau Pichay),.....	1 75	13 00

En hiver, de Grenon à Godin, de ce côté-ci de la Rivière Jacques-Cartier, 28 arpents plus court pour aller à Jacques-Cartier.....	1 50	6 00
De J-Cartier(de Godin en Hiver) à Mercure (Cap Santé)...	1 75	14 00
De J-Cartier, Côté Ouest(Pichay) à Mercure(Cap Santé)...	1 50	7 00
De Cap Santé à Paul Naud (Deschambault).....	2 00	6 50
De Deschambault à J. B. Arcan (Grondines, Est).....	2 50	3 00
De Rollette(Grondines, Est)à Boisvert Grondines, Ouest)	1 50	4 00
De Grondines-Ouest à la Traverse sur la Rivière Ste-Anne en Été: P. Buraux.....	1 50	18 50
En hiver, Boisvert (Grondines-ouest) traverse la Rivière Ste-Anne à Perrin, distance de.....	1 75	10 50
De Perrin, Côté Ouest de la Rivière Ste-Anne, à Guillette (Batiscan) en été.....	1 00	17 00
En hiver, il traverse la Rivière, au Bureau Goin.....	1 00	7 50
De Batiscan-Ouest à Duval(Champlain).....	1 75	1 00
De Champlain-Est à La Croix(Champlain-Ouest).....	2 25	0 00
De Champlain-Ouest à Rochéleau(Cap de la Madeleine)...	2 00	0 00
Du Cap de la Madeleine à Trois-Rivières par terre.....	1 50	14 00
De Trois-Rivières à la Pointe du Lac.....	2 50	10 50
De la Pointe du Lac(Paneton) à Lorde(Machiche).....	2 25	7 00
De Machiche à Ls. Saucier(Rivière du Loup).....	2 25	20 00
De Rivière du Loup à Bélair (Maskinongé).....	1 50	10 00
De Maskinongé à Trudelle(New York).....	3 00	7 00
De New York à Marchand(Berthier).....	2 75	0 00
De Berthier à Lafontaine(D'autray).....	2 00	19 00
De D'autray à Robillard(La Valtrie).....	3 00	16 00
De La Valtrie à De-noyer(St-Sulpice).....	2 25	17 00
De St-Sulpice à Deschamps(Repentigny).....	2 00	9 00
En hiver, de Desnoyer à Dubreuil, sur la rivière.....	0 25	0 00
De Dubreuil(Bout de l'isle) à Brion(Pointe-aux-Trembles	1 50	16 00
De la Pointe-aux-Trembles à Montréal.....	3 00	6 00

Route de Québec à Michilimackinach.

	Milles		Milles
De Québec à Montréal.....	180	A Kingston.....	385
Au Côteau du Lac.....	225	A Niagara.....	525
A Cornwall.....	266	A Fort Erié.....	560
A Mathilda.....	301	A Détroit.....	790
A Augusta.....	335	A Michilimackinach.....	1107

Route de Québec à Albany.

	Milles		Milles
De Québec à Montréal.....	180	Skeensborough.....	8
A Laprairie.....	9	Fort Ste-Anne.....	12
A St-Jean.....	14	Sandy-Hill.....	10
Isle aux Noix.....	14	Fort-Edward.....	2
Pointe du Moulin à Vent.....	12	Traverse de Dumont.....	12
Pointe du Sauvage.....	6	A l'Enseigne.....	8
Pointe de Jean Martin.....	6	Stillwater.....	6
Sandbar.....	14	Waterford.....	10
Burlington.....	14	Flatts.....	7
Docteur Smith.....	70	Albany.....	5

Distance totale de Québec à Albany..... 419

Route de Albany à New-York, etc., etc.

	Milles		Milles
A Greenbush.....	1	Nelson (Highlands).....	11
Mc'Kown.....	4	Peekskill.....	9
Smith.....	6	Odel.....	10
J. Miller.....	1	Concklin.....	12
Kinderhook-Plains, Deyo.....	4	Kingsbridge.....	12
Kinderhook.....	4	New York.....	15 165
Hudson.....	14 34	Philadelphie.....	95 260
Manoir Livingston.....	7	Annapolis (Mary).....	140 400
Swart.....	15	Williamsburg (Vir.).....	161 561
Rhinebeck.....	9 65	Cape-Fear river, N.C.....	185 846
Staatsburgh.....	6	Charleston (S. C.).....	150 1003
Poughkeepsie.....	11 84	Savannah (Geor.).....	290 1293
Fishkill.....	14		

Route de Albany à Boston

	Milles		Milles
A M'Kown.....	5	Chesterfield.....	7
Strong.....	9	Northampton.....	13 77
Schermerhorn.....	6	Blechartown.....	15
Lebanon Springs.....	9	Brookfield.....	15
Pittsfield.....	7 37	Leicester.....	13
Patridgefield.....	10	Worcester.....	13 133
Worthington.....	10 57	Boston.....	44 177

Officiers généraux du Service des Postes dans les Provinces et les Iles de l'Amérique Britannique du Nord.

Georges Heriot, Ecuyer, Député, Maître-Général des Postes pour les Provinces du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et leurs Dépendances.

Bas-Canada: — Québec: Georges Heriot; Montréal: Edward Edwards; Trois-Rivières; Edward Sills; Berthier: Louis Aimé; Gaspé: Henry Johnson.

Haut-Canada: — Cornwall: W. B. Wilkinson; Osnaburg: Miles McDonell; Augusta: Samuel Sherwood; Kingston: John Cummings; York: D. McLean; Niagara: Joseph Edwards; Queenstown: Thomas Dickson; Chippawa: Robert Mecklem; Sandwich: Wm. Hands.

Nouvelle-Ecosse: Halifax: Jno. Brittain; Windsor: W. G. Lavers; Horton: Elisha Dewolph; Annapolis: Alex. Busket; Digby: John Warwick; Liverpool: Elisha Calking.

Les Iles: Cap Breton: A. Dodd; Prince-Edouard: B. Chappell; Terre-neuve:

Nouveau-Brunswick: St-Jean: W. Campbell; Westmoreland: James Watson; Magerville: Israël Perley; Fredericton: Stephen Jarvis.

Bateaux dans la Baie de Fundy pour la Malle: Goëlette: Matilda (50 tonnes). Corvette: Marie-Anne (29 tonnes).

Aimery de Querceville

(Suite).

VI

LA NUIT AU CHATEAU.

Après souper, on prit place autour du feu, et l'abbé de Hautecombe fit signe à Aimery d'aller se coucher.

Oh! Monsieur, fit le jeune comte, de grâce, ne me traitez plus en enfant. J'aurai demain quinze ans, et vous m'aviez promis...

— Hé bien, restez encore une heure, je le veux bien; vous avez bonne mine, et je crois que le docteur permettra...

Le docteur fit entendre un grogrement sourd qui pouvait, à la rigueur, passer pour une approbation. Le chapelain, qui ne soupait jamais que d'une tasse de lait, n'était pas là.

— Monsieur l'abbé, dit Aimery à son précepteur, vous qui lisez si bien, lisez-nous quelque chose d'amusant. Cela nous empêchera d'écouter le vent qui pleure dans les galeries là-haut, et nous disposera à faire de jolis rêves.

— Si monsieur votre oncle le permet, monsieur le comte...

— Oh! je ne demande pas mieux, dit M. de Hautecombe; je n'aime point jouer le soir à la chandelle. Cela me fait mal aux yeux. Vous avez apporté quelques livres nouveaux, je crois, monsieur l'abbé?

— Oui, Monsieur. Une pièce de Molière qui vient d'être imprimée: *le Malade imaginaire*.

— Hum! fit le docteur, vous dites?

— *Le Malade imaginaire*.

— Ce Molière est un impertinent. Malade imaginaire! Quelle ânerie! Tous les hommes sont malades. "L'homme tout entier n'est qu'une maladie." C'est Hippocrate qui l'a dit.

Et il allait parler grec, lorsqu'il fut pris du hoquet, et Aimery d'un commencement de fou rire. Le docteur se leva et s'en alla boire un verre d'eau à l'office pour se remettre en bon point.

— Cette comédie fâchera le docteur, je pense, dit l'abbé de Hautecombe.

— Oh! non, elle est si amusante! vous verrez qu'il rira, comme l'a fait Fagon et tous les bons médecins de la cour et de la ville.

— Hé bien, essayez, Molière a bien de l'esprit, et je trouve qu'il a drapé à merveille l'abbé Cotin et bien d'autres rimailleurs.

Le docteur rentrait : il se plongeait dans un grand fauteuil, et le jeune abbé commença gaiement sa lecture. Il lisait à ravir, et, dès la première scène, M. de Hautecombe, le gouverneur et Aimery riaient à se tenir les côtes. Mais le docteur gardait un sérieux imperturbable, et ses gros sourcils froncés lui donnaient une physionomie menaçante.

À la fin du premier acte, il s'éclipsa et ne revint pas. Aimery sonna pour s'informer de ce qu'il était devenu.

— M. le docteur et son apothicaire sont allés se coucher, dit Laffleur, et, pourtant, ils n'y allaient pas comme à la noce. Ils m'ont prié de les éclairer, et ont fait mettre deux veilleuses dans leur chambre.

C'est bon, laissez-nous ! fit M. de Hautecombe, évidemment pressé d'entendre le second acte.

Et l'abbé se remit à lire, fréquemment interrompu par les éclats de rire.

— Vraiment, nous sommes fous ! dit M. de Hautecombe. Voilà onze heures qui sonnent. Allons vite nous coucher.

Une demi-heure après, toutes les lumières étaient éteintes à Quereville, excepté les deux veilleuses du docteur. Mais soit que l'huile en fut de mauvaise qualité, soit que les mèches fussent éventées, elles ne jetaient que des lueurs intermittentes et crépitaient furieusement. L'apothicaire ronflait, et le docteur aurait bien voulu en faire autant, mais il ne pouvait fermer l'œil. Un petit bruit étrange et agaçant l'en empêchait. Il lui semblait entendre se mêler au fracas des flots et aux mugissements du vent une sorte de miaulement plaintif, semblable au cri d'une porte ou d'un essieu mal graissé. Il avait beau se dire que cela provenait de quelque girouette tourmentée par la tempête, cela l'inquiétait et le tenait éveillé. Tout d'un coup une veilleuse s'éteignit, puis l'autre, et la chambre fut plongée dans une obscurité complète. Et en même temps le docteur entendit siffler doucement, et quelques menus objets tomber sur son lit. Minuit sonnait.

— Qui va là ? Est-ce vous, Lancelot ? s'écria le docteur d'une voix enrouée par la frayeur.

— Plaît-il ? fit en s'éveillant.

— N'avez-vous rien entendu ?

— Non, monsieur, je dormais.

— Levez-vous, battez le briquet. Il faut rallumer les veilleuses.

— Où est le briquet, monsieur ?

— Sur la cheminée à droite.

Tandis que Lancelot prenait ses vêtements et se dirigeait en tâtonnant vers la cheminée, le docteur s'était assis et cherchait sur sa couverture la robe de chambre qu'il y avait déposée en se couchant. Mais sa main rencontra quelque chose de froid et de rugueux, et au même moment fut pincée si violemment qu'il jeta un cri de douleur. Lancelot, effrayé, lâcha le briquet pour accourir à son secours, se heurta contre une chaise qu'il renversa, et, tombant lui-même fort rudement, s'en alla donner de la tête contre le bahut.

Le chevalier, qui couchait dans une chambre voisine, et ne dormait pas encore, accourut au bruit. Mais la porte du docteur était verrouillée au dedans.

— Ouvrez-moi, docteur ! cria-t-il par le trou de la serrure. Quel sabbat faites-vous donc ?

— Au secours ! criait le docteur ; à l'assassin !

Lancelot, se relevant tout éclopé, ouvrit la porte, et le chevalier, en robe de chambre et une bougie à la main, vint éclairer la scène. Tout d'abord il courut au docteur, qui, l'œil hagard, et criant toujours, s'efforçait d'arracher avec sa main gauche un énorme crabe cramponné à sa main droite.

À cette vue, le chevalier eut fort envie de rire, mais il s'occupa tout d'abord de délivrer le docteur et coupa prestement la patte du crabe, au grand soulagement du docteur qui retomba sur son lit plus mort que vif.

Pendant ce temps les autres hôtes du château étaient accourus aussi, et la chambre du docteur, fort éclairée, fut examinée avec soin par eux. M. de Hautecombe, à la vue du crabe, s'écria :

— Si j'attrape le faquin qui a pu faire une si méchante plaisanterie, je lui ferai donner les étrivières. Etes-vous sûr, docteur, que cette bête n'était pas sur votre lit quand vous vous êtes couché ?

— Parfaitement sûr, monsieur : d'ailleurs, au coup de minuit j'ai senti tomber sur mon lit plusieurs objets.

— Et vous n'avez rien vu ?

— Les lumières étaient éteintes.

— Mon oncle, dit Aimery, regardez !

Il avait soulevé la robe de chambre du docteur, et, sous ses

plis, on aperçut trois autres crabes qui se mirent à détalier et tombèrent sur le carreau.

— Par où a-t-on pu entrer ici ? s'écria le jeune abbé ; il faut que ce soit par la cheminée.

Mais il n'y avait pas trace de suie sur la pierre du foyer et le bouquet de houx qui la garnissait.

L'abbé et le chevalier soulevèrent la tapisserie, frappèrent contre les murs et ne trouvèrent pas la moindre trace d'un passage.

— Ces messieurs auront beau chercher, dit tout bas à Aimery, Lafleur qui l'avait suivi ; les lutins de Quereville passent à travers les murs, c'est connu.

Lancelot avait pris les pincettes et donnait la chasse aux crabes. Dès qu'il en eut pris un, il dit à Lafleur d'ouvrir la fenêtre pour le jeter dehors. Lafleur obéit sans réfléchir, mais la porte était restée ouverte, et le vent, s'engouffrant tout à coup dans la chambre, éteignit toutes les lumières. Chacun s'exclama, mais, au milieu du bruit, un éclat de rire vraiment diabolique retentit si aigre et strident que les plus braves de la compagnie en eurent le frisson.

Enfin les bougies furent rallumées, les crabes exécutés, et chacun regagna son lit. Aimery, les abbés et le chevalier s'endormirent et se levèrent tard, mais le pauvre docteur eut beau mettre un emplâtre sur ses doigts pincés et se faire préparer par Lancelot plusieurs potions calmantes, il ne put dormir qu'une demi-heure et fut réveillé par un épouvantable cauchemar. Il rêva que plus de cent crabes le disséquaient tout vif, et que ces crabes avaient des bonnets de docteurs et parlaient latin.

A peine le soleil fut-il levé que Lafleur, sortant sans bruit de la chambre d'Aimery qui dormait profondément, s'en alla conter à ses camarades les aventures du docteur.

— M. l'abbé me défendra pour sûr d'en souffler mot, s'écria-il dit : il faut que je me dépêche de conter l'histoire avant qu'il soit levé.

Et il le fit, à la grande jubilation de tous : et, comme du château à la ferme il n'y avait pas loin, et que les gens de la ferme n'étaient point muets, avant qu'il fût midi on savait l'histoire dans tout le domaine de Quereville et bien au delà.

Le jour même M. de Hautecombe fit disposer une autre chambre pour le docteur. Elle était moins grande et moins belle que celle où il avait passé une si mauvaise nuit, mais elle s'é-

clairait au midi, par une grande fenêtre à meneaux, et ses murs peints en gris clair, avec des bordures et un appareil simulé par des lignes d'ocre rouge, n'étaient pas lugubres à regarder comme la sombre tapisserie du serpent d'airain.

Lancelot y transporta les bagages et la pharmacie du docteur, et, ceci fait, prit la clef dans sa poche et déclara que lui seul entrerait dans cette pièce. Rassuré par ces précautions, le docteur fit assez bonne contenance au salon, se promena, et, chose surprenante ! ne tourmenta nullement le jeune comte. M. de Hautecombe après avoir sévèrement interrogé les domestiques et s'être à peu près convaincu de leur innocence, ne songea plus qu'à distraire et consoler l'infortuné docteur, et l'emmena promener en carrosse toute l'après-dînée avec le chevalier et l'abbé.

Quant à Aimery, il se rendit à la ferme et obtint de Simonne qu'elle le mènerait voir Harlette la folle. Suzon les accompagna, et ils descendirent au bord de la mer en suivant un étroit sentier à peine tracé dans l'échancrure d'une falaise.

VII

LA FOLLE.

C'était l'heure de la basse mer, et, au pied des falaises, un large espace de sable entremêlé de roches et d'amas de galets restait à découvert. La tempête de la nuit précédente avait amené à la côte une grande quantité de varech, et quelques paysans, armés de fourches, le recueillaient et formaient des amas hors de la portée des flots.

— Je vois Harlette au seuil de sa maison, dit Suzon.

— Où donc vois-tu une maison, petite sœur, fit Aimery étonné.

Suzon lui indiqua du doigt une grotte creusée dans la falaise même, et dont l'entrée, grossièrement close de vieilles planches goudronnées, était pourvue d'une porte basse et de deux fenêtres inégales, entre lesquelles passait un tuyau de cheminée. Sur le seuil, Harlette, assise, regardait la mer, immobile comme une statue et la tête couverte d'une coiffe de veuve. Ses mains hâlées étaient croisées sur ses genoux, et son visage semblait pétrifié, tant son regard était fixe et ses lèvres serrées.

Suzon prit les devants, afin de prévenir la pauvre folle, qui s'effrayait aisément à la vue d'un nouveau visage.

— Bonsoir, ma bonne Harlette, voici ma mère qui vous apporte

des œufs et une galette qu'elle a faite pour vous et notre bon jeune monsieur, le comte Aimery, qui vient vous voir.

Harlette, sans la regarder, lui dit :

— Merci, Suzon. Que Dieu vous le rende et qu'il bénisse notre monsieur.

— Où est votre garçon ?

— Il prépare sa barque pour aller chercher son père. Oh ! que la mer est lente à remonter aujourd'hui.

— C'est que le vent du midi souffle, dit Suzon. Voilà notre monsieur, Harlette. Dites-lui bonsoir, au moins.

Mais Harlette, à peine eût elle jeté les yeux sur Aimery, se mit à pleurer et, joignant les mains, s'écria :

— Oh ! monsieur le comte, je vous en prie, faites chercher mon mari. S'il s'était noyé, la mer m'aurait rendu son corps. Je suis sûre qu'il a été pris par un corsaire anglais.

— Ma pauvre Harlette, je le ferai chercher, calmez-vous, je vous en prie, dit Aimery touché de compassion. Tenez, voilà un louis pour acheter des habits neufs à votre fils.

Mais Harlette ne prit pas la pièce d'or, et continua à sangloter, la tête dans ses mains.

— Ne lui donnez pas d'argent, dit tout bas Suzon au jeune comte, elle le perdrait. C'est à ma mère qu'il faut le remettre. Elle achètera ce dont Goblin a besoin. Venez : je l'aperçois là-bas qui calfate son vieux bateau. Nous ne tirerons plus un mot de bon sens d'Harlette. Une fois qu'elle se met à pleurer, c'est fini.

Et tous deux, quittant la pauvre folle, se dirigèrent vers un poul'er derrière lequel s'élevait une colonne de fumée noire, tandis que Simonne, entrant dans la cabane d'Harlette, y rangeait les œufs et la galette et s'assurait qu'il y avait encore du pain dans la huche et du cidre dans le tonnelet.

Goblin avait retourné son bateau sens dessus dessous, et cela tout seul, car il était aussi fort et agile que mal bâti, et il s'apprêtait à enduire de goudron une planche neuve qu'il y avait ajustée pour boucher une voie d'eau. Sur un trépied formé de trois cailloux, sa marmite de fer bouillonnait, chauffée par un feu de vieilles planches, débris de naufrages recueillis sur la côte.

Goblin, vêtu d'un haut-de-chausses rapiécé et d'une chemise de laine jadis rouge, était laid comme gnome, et sa bouche toujours ouverte lui donnait l'air stupide ; mais, par instants, ses yeux brillaient de malice, et Suzon dit tout bas à Aimery :

— Je vais le faire causer tout à l'heure, mais essayez d'abord.

— Goblin, dit Aimery, iras-tu pêcher ce soir ?

— Peut-être bien, Monsieur, si la mer n'est pas méchante comme hier.

— Où étais-tu pendant la tempête ?

— Chez nous, bien sûr.

— Est-il bien vrai que le docteur t'a forcé hier d'avaler une médecine ?

— Qui vous l'a dit ?

— Mon valet, Lafleur. Le docteur est bien ennuyeux, n'est-ce pas ? Quant à moi, je le voudrais voir à cent lieues d'ici.

Goblin regarda Aimery bien en face.

— Tout de bon, dit-il.

Et il fit une grimace qui ressemblait à un sourire.

— Ah ! certes, reprit Aimery, je ne puis le souffrir.

— Je ne crois pas qu'il reste longtemps à Quereville dit Suzon. Il a passé une nuit épouvantable, dit-on. Conte-moi donc ça, monsieur Aimery. Lafleur a dit à Jacques et à Martin qu'il avait trouvé une vingtaine de crabes dans son lit, et qu'un diable soufflait les chandelles et faisait des éclats de rire tout le temps.

— De quoi te mêles-tu, Suzon ? dit Simonne qui arrivait. Tu sais bien que je t'ai défendu de répéter les commérages des domestiques.

— Ne la gronde pas, maman Simonne, dit Aimery, c'est moi qui ai commencé. Allons plus loin, sur le sable, je voudrais voir des crabes en liberté. Ceux qui se débattaient cette nuit sur le lit du docteur, m'ont paru être d'étranges bêtes.

Ils s'éloignèrent de Goblin, et celui-ci se mit à la besogne, car son goudron était coulant à point.

En s'avançant vers la mer, qui avait achevé de descendre, ils aperçurent quelques petits crabes qui se hâtaient de rejoindre le flot, et leur démarche gauche amusa le jeune comte ; mais il aurait voulu en trouver de plus gros.

— Le ciel se couvre, dit Simonne, il pourrait bien y avoir un grain au coucher du soleil. Retournons, enfants.

Et elle revint vers le rivage, tandis que le flot commençait à remonter et frangeait d'écume la grève qu'il envahissait peu à peu.

— Que le château fait bien d'ici, dit Aimery. Ah ! j'aperçois Lafleur à la fenêtre de la chambre hantée ! Que fait-il là ? Je l'interrogerai, le pendar.

— Quels yeux tu as, notre Monsieur, pour reconnaître les gens de si loin, fit Simonne.

— Tiens ! dit Suzon, c'est des yeux de quinze ans. Et moi, je vois Harlette qui sort de chez elle pour aller, comme elle le fait toujours, au-devant du flot. Sa maison est juste au-dessous du château. Je n'avais jamais remarqué ça !

Ils repassèrent près de Goblin.

— Vas-tu t'embarquer ce soir, mon gars ? lui dit Simonne.

— Non ; le temps est trop noir là-bas. J'attendrai demain.

— Tu feras bien. Bonsoir.

Et le jeune comte et ses compagnes s'en allèrent reprendre le sentier de la falaise et arrivèrent au château avant l'orage.

VIII

TAPAGE NOCTURNE.

— Qu'es-tu allé faire dans la chambre hantée ? demanda le jeune comte à son valet.

— Oh ! rien, monsieur. Je voulais voir, de jour, s'il n'y avait pas de passage secret, de trappe dans le plancher ; je n'ai rien trouvé. D'abord le plancher, c'est du carreau ; il n'y a nulle boiserie : les murs sont épais d'une aune. Je n'y comprends rien. Il y a de la diablerie là-dedans.

— Où couchera le docteur cette nuit ?

— Dans une chambre des communs, qui était celle du fils de l'intendant, avant qu'il s'engageât. Elle est fort propre, et n'a pas du tout l'air d'un nid à fantômes. Elle est loin de la vôtre, monsieur le comte, en sorte que, si le docteur dort mal, cela ne vous dérangera pas. Il me tarde d'être à demain pour savoir comment il aura passé la nuit. Ah ! j'entends le carrosse : voici ces messieurs qui rentrent.

Rassuré par son changement d'appartement, le docteur fit très bonne contenance au souper, mais il insista pour qu'Aimery avalât trois pilules, et le contraria fort en l'empêchant de manger des pommes. C'était de belles reinettes, conservées dans une certaine cave de la ferme où les fruits se gardaient un an. Suzon les avaient dressées avec de la mousse et des roses, et rien n'était plus appétissant et plus parfumé que ce plat si bien agencé.

Pour se venger, Aimery parla du malade imaginaire, en cita les mots les plus drôles, et insista beaucoup pour que l'abbé

achevât de le lire après souper. En vain M. de Hautecombe faisait-il des signes à son neveu, Aimery ne tarissait pas sur Purgon et Diafoirus, le chevalier riait de tout son cœur, et l'abbé avait de la peine à n'en pas faire autant. Quant au docteur, il devenait de plus en plus sérieux, sous sa grosse perruque, et baissait le nez sur son assiette.

Enfin on se leva de table, et après avoir fait quelques tours dans la salle, tandis que les domestiques enlevaient le couvert, la compagnie, comme la veille, s'assit devant le feu. Il faisait grand vent, et par intervalles la pluie fouettait les vitrages plombés des hautes fenêtres.

La conversation languissait, lorsque tout à coup on entendit à l'étage supérieur un bruit formidable de ferraille et des cris affreux.

M. de Hautecombe et ses convives y coururent des flambeaux à la main; le chevalier et Aimery tirèrent leurs épées, et les domestiques, qui soupaient à la cuisine, accoururent aussi, mais pâles et tremblants, et se groupèrent au pied de l'escalier, où le docteur était prudemment resté.

— Montez donc, poltrons! leur cria l'abbé par-dessus la rampe.

Ils montèrent alors, mais avec une sage lenteur, et, avant qu'ils eussent atteint le premier étage, ils virent reparaître l'avant-garde, qui n'avait rencontré personne, et trouvé les chambres absolument en ordre et les meubles intacts.

Tous les domestiques étaient là. M. de Hautecombe les compta, puis, élevant la voix, il les menaça de les chasser tous si pareilles plaisanteries se renouvelaient, et leur ordonna de faire dorénavant tous les soirs une ronde dans tout le château, depuis les caves jusqu'aux galetas.

Le vieux piqueur s'avança et prit la parole:

— Monsieur l'abbé, dit-il, permettez-moi de vous faire une observation. Nous chasser tous, c'est vite dit; mais serait-il juste de punir les innocents, surtout si les coupables ne sont pas des êtres humains? Je suis né ici, monsieur l'abbé, j'ai soixante-dix ans. Eh bien! depuis ma plus tendre enfance, il ne s'est pas passé trois années sans que les esprits n'aient fait quelque malice aux habitants du château, et personne ne s'est avisé d'attribuer à des chrétiens les méchancetés des suppôts du diable.

Il se signa en disant cela, et tous les domestiques firent de même.

— Vous êtes tous des ignorants et des superstitieux, dit l'abbé. Moi qui ne crois pas aux esprits...

Un formidable coup de sifflet, qui semblait venir des combles du château, lui coupa la parole. Les valets et les servantes s'enfuirent en poussant des cris d'effroi, et M. de Hautecombe lui-même devint pâle et faillit laisser tomber son flambeau. Le docteur et Lancelot avaient disparu. L'abbé de Marcilly ne bougeait pas. Le chevalier et Aimery, l'épée d'une main, un flambeau de l'autre, retournèrent bravement en haut, suivis par le vieux piqueur, et parcoururent la galerie, les chambres et le vaste grenier qui les surmontait, aussi inutilement que la première fois. Tout était désert et silencieux.

— Vous voyez bien que je disais vrai, dit le piqueur. Je vous en prie, monsieur le comte, faites entendre raison à votre oncle. Après tout c'est vous qui êtes le maître ici.

— Soyez tranquille, mon ami, dit Aimery, personne ne sera inquiété. Les esprits ont-ils quelquefois troublé les autres parties du château, les communs, par exemple ?

— Jamais, monsieur le comte, jamais on n'a rien entendu ni dans l'aile du ponant où habite le chapelain, ni dans les bâtiments où logent l'intendant et nous autres. Ce n'est que par ici, dans les appartements des maîtres. Et encore, tant que la comtesse votre mère y habita, les esprits ne firent pas le moindre bruit. Ah ! c'est que c'était une sainte jeune dame. Vous lui ressemblez trait pour trait, monsieur le comte !

— Si cela était, mon vieux, les esprits nous laisseraient en paix. Allez vous reposer. Nous verrons si le tapage recommencera cette nuit.

Et Aimery et son gouverneur rentrèrent dans la salle où les deux abbés attisaient le feu et reprenaient courage en essayant de plaisanter. Mais ils ne purent se résoudre à lire du *Malade imaginaire*, et se retirèrent vers dix heures. Aimery et le chevalier firent de même, et Laffeur et les trois autres valets de chambre, après avoir rendu à leurs maîtres les services d'usage, s'installèrent dans la galerie, munis de cartes, de lumières et d'une cruche de bon cidre. Ils voulaient veiller, mais le silence du château ne fut pas troublé, et minuit s'étant passé sans encombre, le sommeil les prit et ils allèrent se coucher tout doucement, sans réveiller personne.

Quant au docteur et à Lancelot, ils s'étaient enfermés dans leur chambre, l'avaient visitée dans les moindres recoins, avaient retourné les matelas, secoué les rideaux des lits, allumé un bon feu et trois veilleuses, et finalement s'étaient couchés rassurés.

Jusqu'à minuit tout alla bien, et le docteur commençait à ronfler, lorsqu'un nuage de cendre et une odeur de brûlé se répandirent dans la chambre.

— Levez-vous, Lancelot, dit le docteur, une bûche a roulé, pour sûr.

Mais Lancelot ne l'entendit pas. Il avait enfoncé sur ses oreilles un épais bonnet de coton et mis sa couverture par-dessus sa tête. De plus il avait bu plus que de raison ce soir-là, pour se donner du courage.

Le docteur écarta son rideau et vit que le feu était presque éteint et n'avait point roulé hors de la cheminée. Il se recoucha tout engourdi de sommeil.

Quelques minutes après un gémissement le réveilla, gémissement étrange, tenant le milieu entre le cri d'un enfant à moitié étranglé et le miaulement d'un chat.

— Lancelot! debout! cria le docteur.

Et Lancelot ne bougeant pas, il lui lança un de ses souliers, restés près du lit. Un nouveau miaulement retentit, et un animal noir que le soulier avait atteint, sauta furieux sur le lit du docteur, qui se fourra sous ses couvertures en hurlant de frayeur.

Lancelot s'éveilla et vint au secours de son maître. Mais il ne vit rien d'abord. La bête avait disparu.

Alors le maître et le valet se disputèrent, l'un soutenant qu'il avait d'abord entendu, puis vu, un chat noir d'une taille gigantesque, aux yeux flamboyants; l'autre assurant que M. le docteur avait rêvé.

Ils se mirent fort en colère tous deux, et Lancelot se recoucha en pestant contre son patron, mais à peine eut-il repris la position horizontale, qu'un miaulement désespéré se fit entendre, et que le docteur s'écria :

— Hé bien, marouffe, avais-je raison? Lève-toi, et mets-moi ce chat dehors.

Mettez-le vous-même, si vous pouvez! il y a chat et chat, dit Lancelot en tremblant; si celui-ci n'était pas un diable, par où serait-il entré? Il vient du sabbat pour sûr.

Et l'apothicaire, trempé d'une sueur froide, se mucha au plus épais de son lit de plume en ramenant les couvertures par-dessus son oreiller. Alors le chat se mit à se promener et à bondir par la chambre, cherchant une issue pour s'échapper et miaulant de plus en plus. Le docteur hésita longtemps, puis prenant enfin une résolution héroïque, il se leva dans un moment où le chat

essayait de grimper à la fenêtre, s'arma d'un bistouri, s'enveloppa d'une couverture, et, sans quitter des yeux la bête, se glissa vers la porte, l'ouvrit, et retourna dans son lit. Averti par l'air frais qui entrait dans la chambre, le chat se retourna, mais, inquiet, flaira et tourna dix fois avant de se décider à sortir. Enfin, poussant un dernier miaulement, et trottant sur trois pattes, il se dirigea vers la porte, franchit le seuil et disparut.

Vite le docteur referma la porte, poussa les verrous et se recoucha. Et le reste de la nuit ne fut pas troublé.

IX

LE DEPART.

— Avez-vous bien dormi, docteur ? lui demanda l'abbé de Hautecombe le lendemain matin.

— Fort bien, dit effrontément le docteur, à merveille. Et vous ?

— On ne peut mieux. Tâchons de déjeuner de même. Nous aurons des lettres de Paris aujourd'hui. J'ai envoyé un exprès à la poste à Saint-Valéry, pour les avoir plus tôt.

Cet exprès ne tarda pas à arriver au trot d'un cheval normand. Il apportait cinq lettres à M. de Hautecombe, une au docteur, et celle-ci était de sa gouvernante, qui lui disait que tout allait fort bien en son logis et que personne n'était venu le demander, son confrère et ami, le docteur Rhubarbus ayant pris soin de ses clients.

Mais les lettres adressées à M. de Hautecombe étaient d'une bien autre importance. Cinq de ses amis, beaux esprits qui avaient accoutumé de souper chez lui trois fois par semaine, l'avertissaient que deux académiciens étaient fort malades, et s'en iraient très certainement de vie à trépas avant qu'il fût longtemps. Et ils l'engageraient à revenir à Paris le plus tôt possible, pour y préparer sa candidature à l'un des deux fauteuils qui allaient devenir vacants.

L'abbé n'hésita point.

— Mon neveu va mieux, dit-il, je puis le laisser ici sous la garde de son gouverneur, de l'abbé, du docteur et de la bonne Simonne, sans compter les Arnaud et le chapelain.

Et il annonça en déjeunant qu'il partirait le jour même, une affaire importante et imprévue l'appelant à Paris.

— Et moi, dit le docteur, si vous le permettez, Monsieur, je profiterai de l'occasion pour aller faire un tour à Paris : deux de

mes meilleurs clients, dangereusement malades, me réclament à cor et à cri.

— Mais, docteur, il me semble que vous m'aviez donné parole de rester près de mon neveu tout l'été.

— M. le comte va beaucoup mieux : il peut suivre son traitement sans moi. Je laisserai les instructions nécessaires à ces Messieurs.

— Et mon oncle peut être assuré, dit Aimery, que je serai aussi docile aux prescriptions du docteur que je l'ai été depuis mon arrivée ici.

— Fort bien. En ce cas, docteur, mon carrosse est à votre disposition. Je vais envoyer demander des chevaux de poste à Saint-Valéry. Là-dessus, Aimery, ne pouvant plus contenir sa joie s'échappa et courut à la ferme.

A peine l'abbé de Hautecombe et le malencontreux docteur eurent-ils gagné le pays, que le château prit un autre aspect. Les serviteurs s'empressèrent autour du jeune comte, et il n'eût tenu qu'à lui de devenir un petit tyran et de contenter toutes ses fantaisies. Mais Aimery était bien né, comme on disait autrefois, et tout porté vers ce qui était juste et bon. D'ailleurs il aimait son gouverneur et lui obéissait volontiers. Le chevalier, charmé d'être débarrassé du docteur, qui interdisait à Aimery tout exercice de corps, s'empressa d'aller choisir des chevaux pour son élève et pour lui dans une des fermes du domaine où les seigneurs de Querceville avaient toujours entretenu un haras renommé dans tout le pays de Caux. Il déballa les fleurets, organisa un jeu de paume, et, de concert avec Lafèche, le vieux piqueur, acheta quelques chiens de race pour chasser à l'automne. Quant au jeune abbé, n'étant plus opprimé par M. de Hautecombe, il laissa paraître toute sa gaieté et l'amabilité de son caractère, ne fit travailler son élève que les jours de pluie, et le reste du temps se promena, pêcha des crevettes, et fit en somme à peu près tout ce que voulait Aimery. Il sut, en même temps, conquérir les bonnes grâces du chapelain, en jouant aux échecs avec lui et en traduisant en français moderne de vieilles chroniques manuscrites contenant les hauts faits des Querceville d'autrefois.

L'été se passa donc très agréablement à Querceville, et l'automne était déjà fort avancé lorsque l'abbé de Hautecombe, après avoir échoué deux fois à l'Académie, revint en Normandie d'assez mauvaise humeur.

Mais, heureusement, il ne ramenait pas le docteur, et il se ras-

séréna en voyant Aimery grandi d'un pouce, devenu très robuste, et l'air si gai et si heureux que, disait Simonne, rien qu'en le regardant on se sentait soi-même tout gaillard et tout réjoui.

L'abbé parla de retourner à Paris le 15 octobre.

— Oh! de grâce, Monsieur, restons pour la brassaison, s'écria le jeune comte.

— Qu'est-ce que cela, la brassaison?

— C'est la fabrication du cidre, ce sont les vendanges de la Normandie, Monsieur. J'ai fait réparer le pressoir de Simonne et celui du château, et nous allons boire du cidre et du poiré délicieux. J'ai promis une fête à mes vassaux. On dansera ici; les meilleurs ménétriers du pays sont déjà retenus. J'ouvrirai le bal avec Suzon.

— Ouais! mais vous êtes donc devenu tout à fait paysan, mon cher comte?

— *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas!* fit Aimery.

Et l'abbé, souriant, lui promit de rester pour la brassaison, et trouva bon tout ce qu'il fit pour réjouir ses vassaux et s'amuser lui-même jusqu'après l'été de la Saint-Martin.

Aussi lorsque le jeune seigneur de Querceville repartit pour Paris, la désolation fut-elle grande parmi tous les habitants du château et des fermes. Aimery lui-même avait le cœur très serré. Il fit promettre au chapelain et à Simonne de lui écrire tous les premiers du mois, sans faute. Pour le chapelain, c'était chose aisée, mais Simonne ne savait pas écrire.

— Vous me dicterez, maman, fit Suzon, et ça sera tout comme.

— C'est convenu, n'est-ce pas? dit Aimery. A l'année prochaine, mes amis.

Il embrassa encore une fois Simonne et Suzon, fit un signe d'adieu, et se détournant brusquement, monta en carrosse, tandis que tous les assistants le comblaient de bénédictions.

La voiture s'éloigna, lentement d'abord, sur le chemin qui descendait du château, puis, arrivés en plaine, les chevaux prirent le trot. Aimery, penché à la portière, regarda, tant qu'il put les apercevoir, les tours de Querceville; puis, lorsqu'il ne les vit plus, il se rejeta dans un coin du carrosse, enfonça son chapeau sur ses yeux et fit semblant de s'endormir.

Mais ses compagnons virent bien qu'il pleurait, et eurent la discrétion de continuer à causer, sans paraître s'apercevoir du chagrin de ce grand enfant.

JULIE LAVERGNE.

(A suivre.)